léninistes. Elle nous a été l'occasion d'erreurs que le critère de la pratique nous a amenés à rectifier. Nous exposerons plus loin différents éléments de connaissance concrète de notre propre expérience. Mais ce que nous pouvons souligner dès maintenant, c'est que nos militants ne militent pas dans les syndicats seulement par « tactique », et nullement en particulier « pour ne pas se couper des masses ». Là ne réside en rien notre décision d'appartenir à la C.G.T. ou à la C.F.D.T.

Nous considérons, conformément aux enseignements classiques du marxisme-léninisme, que le syndicalisme est une arme à la disposition du prolétariat, que cette arme doit être utilisée comme courroie de transmission avec la classe ouvrière par le Parti révolutionnaire prolétarien. Nous savons aussi que le syndicalisme a été, depuis son apparition, le lieu d'une intense lutte entre les deux voies. entre les deux lignes, entre les deux idéologies qui représentent l'une le prolétariat révolutionnaire, l'autre l'influence de la bourgeoisie. La même lutte de classe acharnée n'a pas cessé de se développer également au sein du mouvement ouvrier et communiste international. Nous sommes donc pour un syndicalisme révolutionnaire prolétarien, un syndicalisme de lutte de classe, un syndicalisme dirigé par le Parti marxiste-léniniste.

Cette conception n'a rien à voir avec celles avancées par l'article que nous étudions. Nous verrons plus loin comment elle s'articule avec la situation actuelle de la classe ouvrière en France.

Naturellement, nous serions pleinement d'accord avec les appréciations du camarade Badiou si elles correspondaient à la réalité (il se peut d'ailleurs que des marxistes-léninistes tombent dans les errements opportunistes ou dogmatiques indiqués), mais nous ne nous reconnaissons absolument pas dans l'une ou l'autre de ces deux « espèces ».

Nous proposons donc d'ajouter aux deux définitions de l'article de l'U.C.F.M.L. une troisième concernant tout simplement les militants marxistes-léninistes qui tiennent le syndica-

lisme pour ce qu'en ont conçu les grands théoriciens et praticiens du mouvement ouvrier, c'est-à-dire un instrument de lutte à la disposition du prolétariat, qu'il importe de retourner aujourd'hui dans toutes les circonstances possibles contre le révisionnisme moderne, contre le social-fascisme des dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T., en même temps que contre la bourgeoisie au pouvoir et le patronat.

Quelle fut donc la conception du syndicalisme de Marx et Engels d'abord, de Lénine et Staline ensuite?

L'article de « Théorie et Politique » consacre justement deux importants paragraphes à cette question. Il répond ainsi : « 1) Marx et Engels : une suspicion systématique envers les syndicats. » et « 2) Lénine : une tactique, fondée sur une analyse dialectique du syndicalisme des années 1920. »

Nous ne sommes absolument pas d'accord avec la présentation faite par le camarade Badiou des positions de Marx et Engels sur la question syndicale. Nous ne sommes pas plus d'accord avec l'application des enseignements de Lénine (il ne parle pas de Staline) qu'il propose pour la période actuelle.

La méthode employée par le représentant de l'U.C.F.M.L. pour développer son point de vue se base sur l'utilisation d'un certain nombre de citations d'Engels, précédées ou suivies de commentaires. Malheureusement les précisions sont assez insuffisantes concernant le contexte historique d'une part, des exagérations interprétatives apparaissent dans les commentaires des citations d'autre part. Un simple exemple: affirmant « Marx et Engels sont donc catégoriques: le syndicalisme des années 1880/1890 n'est nullemeent une forme d'organisation prolétarienne», l'article associe Marx à la légitime condamnation par Engels de l'orientation révisionniste des leaders syndicalistes à une époque où, le fait n'est pas sans conséquence, n'existe plus la Première Internationale (1864-1874) et où n'existe pas encore la Deuxième dont le Congrès constitutif eut lieu en juillet 1889. Or Marx est mort le 14 mars 1883 et nous aimerions bien connaître les textes dans lesquels, de 1880 à sa mort, il porta sur le syndicalisme un jugement critique global.

Allons-nous nous appliquer au petit jeu dogmatique des citations opposées a celle de l'article de Badiou? Ce serait peu convaincant à notre avis, car chacun sait très bien qu'avec des citations isolées de leur contexte on peut prouver n'importe quoi (c'est d'ailleurs la raison essentielle qui nous a incités à renvoyer nos lecteurs au texte original du camarade Badiou dans son intégralité).

Il nous semble plus sérieux de résumer la position de Marx et Engels sur le syndicalisme dans son intégralité.

Ce qu'en écrit Badiou n'est pas faux cn soi, mais ne correspond qu'à un aspect, qu'à une composante de la position globale des deux théoriciens sur le syndicalisme. Le marxisme n'a en effet jamais confondu la fonction limitée des syndicats et celle des partis politiques ouvriers. Si les syndicats pouvaient jouer le rôle des partis ouvriers, ces derniers n'auraient jamais été créés.

Badiou écrit: « La conviction fondamentale de Marx et Engels est claire: — Ou bien le parti dirige intégralement les syndicats, et les soumet à son programme général, le programme de la dictature du prolétariat; — Ou bien le parti doit s'adresser directement aux larges masses, car les communistes peuvent fort bien se passer des syndicats » et, à l'appui de ce second volet, il fournit un extrait d'articles d'Engels paru en mai 1890 (donc plus de sept ans après la mort de Marx):

« A eux tout seuls, les syndicats sont impuissants et resteront une minorité. Ils n'ont pas la masse des prolétaires derrière eux, alors que l'Internationale agit directement sur eux. L'Internationale n'a pas forcément besoin de l'organisation des syndicats pour gagner à elle les ouvriers: les idées de l'Internationale enthousiasment directement les masses. C'est la seule organisation qui inspire pleine confiance aux ouvriers » (in « Arbeiter Zeitung »).

Et le camarade de l'U.C.F.M.L. d'enchaîner aussitôt: « La tradition marxiste en matière de syndicat, c'est d'abord la suspicion et la critique ».

L'exagération se situe dans ce petit mot « d'abord ».

Car la position globale de Marx et Engels, c'est précisément « d'abord » la reconnaissance du syndicalisme, et sculement « ensuite » la constatation de ses limites.

Sans aller se plonger dans la lecture de l'ensemble des ouvrages des deux hommes pour y découvrir cette réalité historique, il suffit de se reporter, comme semble pourtant l'avoir fait Badiou lui-même, aux deux tomes de la « petite collection Maspero » intitulés « Karl Marx - Friedrich Engels: Le syndicalisme ». On y constate sans peine que le chapitre concernant la « Critique des limites syndicales » (qui paraît seul avoir retenu l'intérêt de ce camarade) comporte 44 pages sur un ensemble de 451 pages, soit un peu moins de 10 %! Notons aussi au passage que le chapitre sur l'activité syndicale de Marx et Engels dans l'Internationale comporte 55 pages. Il ne nous semble pas que l'on puisse valablement étayer aujourd'hui la théorie de «l'anti-syndicalisme ouvrier» en essavant de la rattacher, fondamentalement, aux vérités énoncées par Marx et Engels sur les seules limites du syndicalisme; il y a entre les deux attitudes un bond qualitatif que Badiou tente de franchir sans pouvoir se débarrasser, cependant, du premier terme avancé, à savoir la soumission des syndicats à la direction du Parti. Il déclare en effet:

«La tradition marxiste en matière de syndicat... c'est la conviction qu'il faut asservir (ce mot est fort mal choisi - note de G.L.) totalement les regroupements corporatifs syndicaux au programme et à la direction révolutionnaire du Parti, ou alors préserver coûte que coûte l'autonomie d'action, de propagande, d'agitation, du Parti lui-même par rapport à toute tentative de noyautage syndical.»

Après quoi l'article, éludant complètement l'activité des ouvriers révolutionnaires prolétariens dans les syn-